

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE



Par alternance

RECRUTEMENT

- Être âgé de moins de 26 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (C.A.P ou B.E.P.) ou avoir une expérience professionnelle de 5 ans en prévention sécurité
- Avoir une bonne moralité (casier judiciaire vierge)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur

DUREE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance au lycée et en entreprise :
- 17 semaines au lycée par an
 - 30 semaines en entreprise par an

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Prévention et lutte contre l'incendie, la malveillance, les risques techniques
- Prévention des accidents et secours aux personnes
- Maîtrise des outils permettant la télésurveillance
- Organisation de l'intervention dans le cadre de la télé sécurité
- Tâches administratives et actions de formation

DIPLOMES OBTENUS

Qualification d'Agent de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Niveau 2 (SSIAP 2).

DEBOUCHES

Le secteur de la sécurité, étant en plein essor, l'insertion dans la vie active est assurée en tant que chef d'équipe dans la sécurité.

LE B.P. est un diplôme de niveau IV équivalent au baccalauréat.

MATIERES ET HORAIRES HEBDOMADAIRES APPROXIMATIFS

Matières	1 ^{ère} année	2 ^e année
Français, Histoire, Géographie, Éducation civique	6	6
Langue vivante (Anglais ou Allemand)	2	2
Mathématiques, Sciences	5	5
Éducation Physique et Sportive	2	2
Dessin industriel	1	1
Prévention des actes de malveillance et de négligence	7	7
Prévention et lutte contre l'incendie	9	9
Secours et assistance aux personnes	3	3
TOTAL	35 heures	35 heures

CONTACTS

Lycée Les Huisselets
8 avenue du Maréchal de
Latre de Tassigny
25200 Montbéliard
☎ 03.81.99.31.00 ☎ 03.81.99.31.13
✉ info@leshuisselets.com
@ www.leshuisselets.com